



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 8 octobre 2024

Salle de rencontre 1202C

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x		Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
5 -	Alciné, Jems	x		Employée de soutien
6 -	Gauthier, Alain	x		Parent
8 -	Djama, Ahmed	x		Parent
10 -	Fortin, Karine	X		Parent
11-	Langlois, Nancy	X		Parent
12 -	Karcza, Kristof	X		Parent, substitut
13 -	Lacroix, Sylvain		x	Parent, substitut
14 -	Gauthier, Jacinthe	X		Parent, EHDA
15 -	Brière, Benoit	x		Parent
16-	Rouleau, Marc-André		x	

17 -	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnelle
18 -	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19 -	Méane Atangana-Owona	x	Élève, secondaire 5
20 -	Jenara	x	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Ndeye Thiam	Direction adjointe

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	M. GAUTHIER SOUHAITE LA BIENVENUE AU CONSEIL. IL Y A QUORUM.

2 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20241112- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 12 novembre 2024;

	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paquette et appuyée par Mme Langlois il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 novembre 2024;</p>
--	--

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE QUESTIONS DU PUBLIC
4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024
046 – CÉ20241112- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Brière et appuyé par M. Ahmed, il est résolu :</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024;</p> <p>D'ADOPTER, avec modifications, le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>La modification concerne l'absence de Mme Langlois, indiquée comme présente dans le PV de la rencontre.</p>

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	CONCERNANT L'ABSENCE DES PLANS D'INTERVENTION DANS LE PORTAIL, M. BÉLANGER VA FAIRE LE SUIVI.

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	PLAN DE LUTTE VI
046 – CÉ20241112- 03	<p>MME THIAM FAIT UN BILAN SOMMAIRE DU PLAN DE L'AN DERNIER. IL Y A EU 19 ÉVÉNEMENTS VIOLENTS, DONT UN CAS D'INTIMIDATION. LE DIRECTEUR VA PRÉSENTER LE BILAN PLUS DÉTAILLÉ À LA PROCHAINE RENCONTRE.</p> <p>LE NOUVEAU PLAN EST BASÉ SUR LES RÉSULTATS DU PRÉCÉDENT. LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION NE FAIT PLUS PARTIE DU PLAN, DONC IL N'EN N'EST PLUS FAIT MENTION.</p> <p>MME THIAM PRÉSENTE LE PLAN, QUI A ÉTÉ DISTRIBUÉ AUX PARENTS AVANT LA RENCONTRE.</p> <p>UN DÉPLIANT RÉSUMANT LE PLAN SERA ENVOYÉ AUX PARENTS ET DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE.</p> <p>LE DIRECTEUR SOULIGNE QUE DEPUIS LE RETOUR À L'ÉCOLE MONT-BLEU, LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÉLÈVES S'EST BEAUCOUP AMÉLIORÉ, MAIS L'OBJECTIF EST ZÉRO VIOLENCE.</p> <p>LES PARENTS SOULIGNENT QUE MALGRÉ LES PROGRÈS, 11% DES ÉLÈVES NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE. C'EST 150 ÉLÈVES, SOIT 4-5 CLASSES. LES DONNÉES RECUEILLIES NE PERMETTENT PAS DE SAVOIR DE QUELS GROUPES D'ÉLÈVES IL S'AGIT.</p> <p>DES PARENTS SUGGÈRENT AIMERAIENT AVOIR PLUS DE DONNÉES VENTILÉES SUR LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ. MME THIAM VA LE SUGGÉRER AU MINISTÈRE.</p> <p>IL EST AUSSI QUESTION D'OFFRIR DES FORMATIONS POUR PRIORISER LA SÉCURITÉ DES VICTIMES ET DES TÉMOINS, PAR EXEMPLE UNE FORMATION SUR COMMENT INTERVENIR POUR LES TÉMOINS D'UN GESTE VIOLENT OU D'INTIMIDATION.</p> <p>SUR PROPOSITION DE MME THIAM, APPUYÉE PAR M. KARCZA, LE PLAN EST ADOPTÉ.</p>
6 B)	ÉTAT DES TRAVAUX GRILLE-MATIÈRES 2025-2026
	LE PERSONNEL A ÉTÉ CONSULTÉ AU SUJET DE LA GRILLE. IL Y A QUELQUES CHANGEMENTS, NOTAMMENT L'AJOUT DE LA VOIE CITOYENNE EN SECONDAIRE 3. LA

	VOIE PLEIN AIR EN SECONDAIRE 5 SERA REMPLACÉE PAR MULTISPORTS. LA GRILLE SERA PRÉSENTÉE AUX PARENTS À LA PROCHAINE RENCONTRE.
--	---

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	LE PRÉSIDENT ANNONCE LA TENUE D'UN SOUPER DE NOËL À LA PROCHAINE RENCONTRE, INCLUANT UNE TRADITIONNELLE TARTE AU SUCRE. LA PROCHAINE RÉUNION COMMENCERA À 18H PLUTÔT QUE 18H30.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	LE VOYAGE DES FINISSANTS À TORONTO S'ORGANISE. IL Y A EU QUELQUES ACTIVITÉS DE LEVÉE DE FONDS ET UN MESSAGE A ÉTÉ ENVOYÉ AUX PARENTS. ON CHERCHE DES PROFS POUR ACCOMPAGNER LE GROUPE.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAÁ
	IL N'Y A PAS DE NOUVEAY PARCE QUE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ A LIEU LE 9 DÉCEMBRE. MME GAUTHIER DEMANDE DE LUI SIGNALER DES BONS COUPS À PARTAGER AVEC LE COMITÉ.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	LA PROCHAINE RÉUNION A LIEU EN DÉCEMBRE, DONC RIEN À RAPPORTER NON PLUS. M. AHMED AUSSI AIMERAIT QU'ON LUI SIGNALE DES BONS COUPS À PARTAGER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	M. LAFORTUNE SOULIGNE QUE LA PERCEPTION QUE LES GENS ONT DE MONT-BLEU ÉVOLUE POSITIVEMENT ET CONSIDÉRABLEMENT. IL FÉLICITE L'ÉQUIPE ÉCOLE POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX QUI A ÉTÉ BIEN FAIT.
	RAPPORT DU PERSONNEL - DIRECTEUR
	LE COORDONNATEUR DU PARASCOLAIRE A DÛ S'ABSENTER RÉCEMMENT ET SON ABSENCE A ÉTÉ REMARQUÉE. IL Y A TOUT DE MÊME EU DES ACTIVITÉS RELIÉES AUX LIVRES, INCLUANT UNE CHASSE AUX LIVRES ET UNE ACTIVITÉ BANDE DESSINÉE. IL Y AURA UNE ACTIVITÉ DE LECTURE POUR LE TEMPS DES FÊTES.

	<p>IL Y A EU UN MATCH DE SOCCER REVANCHE PROFS-ÉLÈVES. LES PROFS ONT GAGNÉ.</p> <p>LA SOIRÉE PORTES OUVERTES A ATTIRÉ BEAUCOUP DE VISITEURS, DONT PLUSIEURS D'AUTRES BASSINS INTÉRESSÉS PAR LES VOIES OFFERTES À MONT-BLEU. BEAUCOUP DE PARENTS SONT AUSSI VENUS S'INFORMER DES PROGRAMMES DE MESURES D'AIDE.</p> <p>LE JOUR DU SOUVENIR A ÉTÉ SOULIGNÉ À L'ÉCOLE PAR UN MESSAGE LU PAR UN ÉLÈVE DE SECONDAIRE 5.</p> <p>L'ÉCOLE MANQUE DE LOCAUX ET LA SITUATION DEVRAIT EMPIRER PENDANT 2-3 ANS. LE CSSPO A FAIT UNE DEMANDE D'AJOUT DE CLASSES MODULAIRES QUI SERONT SITUÉES À L'AVANT DE L'ÉCOLE (MODULES À 2 ÉTAGES).</p> <p>LA PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS AURA LIEU 21 NOVEMBRE À L'ÉCOLE.</p> <p>LES SAISONS DES ÉQUIPES SPORTIVES ONT DÉBUTÉ ET TOUTES LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AUSSI. IL COMMENCE À MANQUER DE PLATEAUX PARCE QUE CERTAINS SPORTS SE DÉVELOPPENT, NOTAMMENT LE FLAG FOOTBALL.</p> <p>LA SEMAINE DE L'ORIENTATION A EU LIEU RÉCEMMENT, AINSI QUE D'AUTRES ACTIVITÉS RELIÉES À L'ORIENTATION. MONT-BLEU ACCUEILLERA LE SALON DES CARRIÈRES LE 11 DÉCEMBRE.</p> <p>FANNY PAQUETTE PARLE D'UN PROJET POUR FAIRE CONNAÎTRE LES PREMIÈRES NATIONS ET ESPÈRE QUE CELA PRENDRA PLUS D'AMPLEUR.</p> <p>LES GRANDS DÉCOUVREURS (NOUVEAUX ARRIVANTS) ONT FAIT UNE PREMIÈRE SORTIE AVEC M. TURMEL AU MUSÉE.</p> <p>FINALEMENT, L'AGORA EN PRESQUE FONCTIONNEL ET LE PERSONNEL AURA UNE FORMATION BIENTÔT.</p> <p>LE PERSONNEL REND HOMMAGE AU NOUVEAU OUVRIER EMBAUCHÉ POUR RÉPARER L'ÉCOLE, QUI FAIT APPAREMMENT DES MIRACLES.</p>
--	--

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20241112- 09	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Langlois, appuyée par M. Gauthier, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 20 :22</p>

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date